

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 38 (1974)
Heft: 149-152

Artikel: Le pronom personnel sujet de la première personne du singulier en francoprovençal
Autor: Martin, J.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PRONOM PERSONNEL SUJET DE LA PREMIÈRE PERSONNE DU SINGULIER EN FRANCOPROVENÇAL

Les formes du pronom personnel sujet de la première personne du singulier employées dans le domaine francoprovençal sont variées. Aussi leur étude présente-t-elle un grand intérêt. L'ensemble des formes recueillies ¹ figure sur la carte ci-jointe n° 1. Dans l'aire blanche du Sud-Ouest marquée d'une croix, le pronom sujet n'est jamais employé ; cette aire se rattache à l'occitan qui n'emploie pas le pronom sujet, la désinence verbale marquant à elle seule la personne. Avant d'analyser chacune des formes, il convient de noter qu'en plusieurs points du domaine le pronom sujet est quelquefois omis devant le verbe à la première personne. C'est le cas en Bugey (point 29 de l'*ALJA*, Ruffieu-en-Valromey ²), en Tarentaise (points 52, 53 de l'*ALJA*), en Valais ³, les formes figurant sur la carte étant dans ces régions des formes d'insistance ⁴.

ANALYSE DE LA CARTE N° 1.

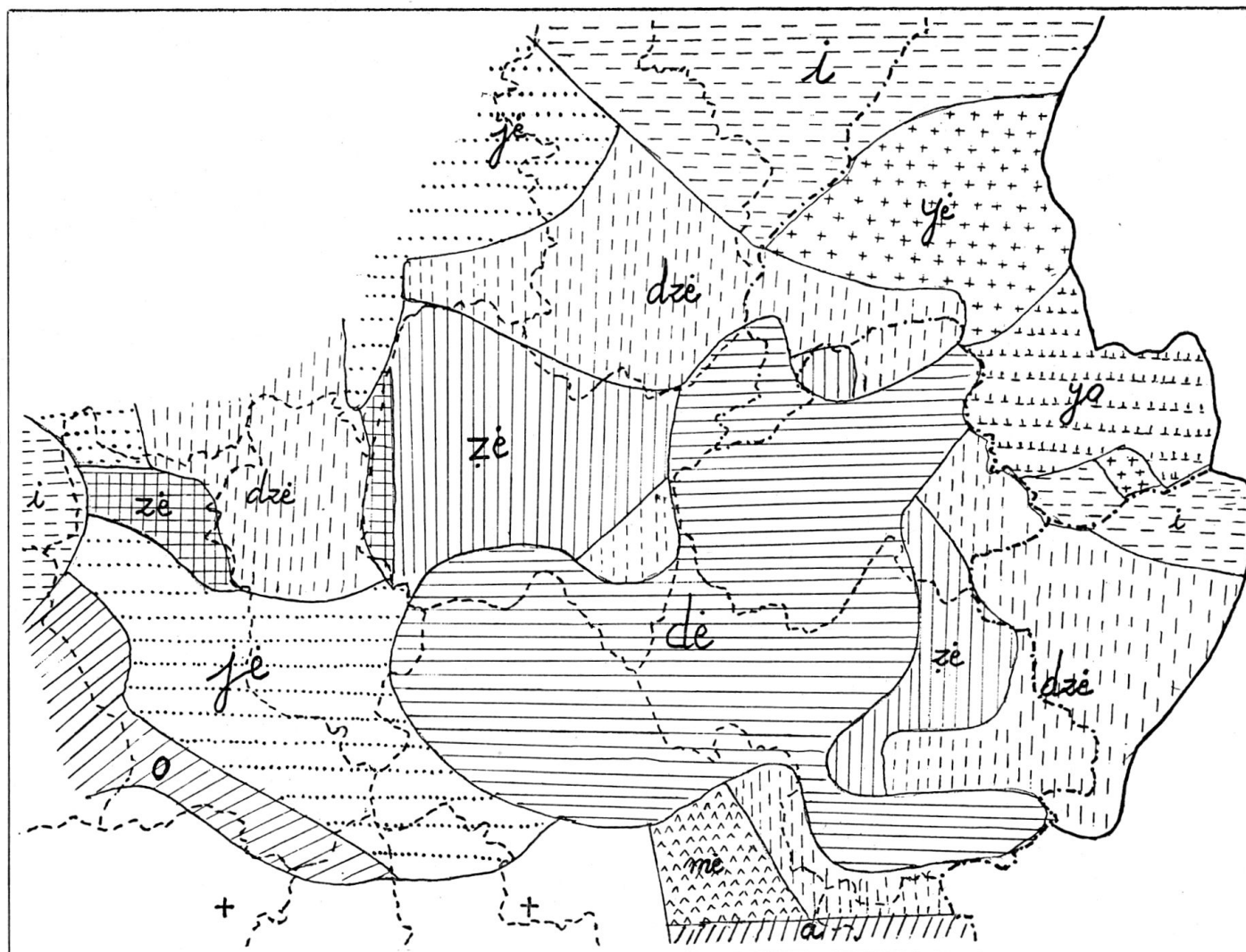
Comme le montre la carte, le francoprovençal connaît onze formes différentes : *yo, yè, i, dzè, zè, jè, dè, mè, a, o*. Quand ne figure aucune précision, il

1. A l'Ouest (en Lyonnais) les formes ont été relevées dans l'*Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais* (abrég. *ALLy*) c. 1215 *je* (*chante*) ; au centre les formes ont été recueillies au cours des enquêtes de morphologie de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord (francoprovençal central)* (abrég. *ALJA*) dont les cartes morphologiques ne sont pas encore publiées ; à l'Est, en Suisse romande, les formes ont été relevées dans l'*Atlas linguistique de la France* (abrég. *ALF*) c. 23 *je* (*vais*), formes qui correspondent aux données des *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, liste n° 47 *je* (*dois*) ; en Italie, les formes ont été relevées dans l'*ALF* et dans *Sprach und Sachatlas Italiens und der Südschweiz* (abrég. *AIS*) c. 1683.

2. Cf. G. Alhborn, *Le patois de Ruffieu-en-Valromey*, Göteborg, 1946, p. 57-58.

3. Cf. Z. Olsyna-Marzys, *Les pronoms dans les patois du Valais central*, *Romanica Helvetica*, vol. 76, Berne, 1964, p. 25-26.

4. L'omission du pronom sujet à la première personne n'est pas gênante car le verbe *a* en général une désinence propre à la première personne (*o, u, è*).



CARTE N° I. — Le pronom personnel sujet de la première personne en francoprovençal.

—— limite des aires. - - - - - limite des départements en France. - . - . - . limites nationales actuelles.
 ——— limite du francoprovençal en Suisse et en Italie d'après M. Hasselrot, « Les limites du francoprovençal et l'aire de nostron » dans *Revue de linguistique romane*, t. XXX, p. 267-278 et carte en fin d'article.

Pour la partie politiquement française l'étude porte sur les aires d'enquête de l'ALLY et de l'ALJA qui couvrent tout le francoprovençal et débordent parfois sur les domaines voisins.

s'agit de la forme préconsonantique ; la forme prévocalique n'est mentionnée que lorsqu'elle présente par rapport à la forme préconsonantique une différence autre que l'élision de la voyelle finale.

La forme *yo* occupe l'aire hachurée de signes 1. Cette aire correspond au canton suisse du Valais.

La forme *yé* se trouve dans les deux aires hachurées de croix. L'aire la plus importante regroupe les cantons suisses de Vaud et de Fribourg. L'autre aire se trouve dans le sud du Valais.

La forme *i* occupe les trois aires hachurées de tirets horizontaux. L'aire située à l'ouest du Lyonnais n'est que l'extrémité d'une aire beaucoup plus vaste qui s'étend jusqu'à l'Océan (cf. *ALF* c. 23). De même, l'aire *i* du nord du domaine fait partie d'une grande aire qui couvre la majeure partie de la Franche-Comté (cf. *ALF* c. 23). L'autre aire *i* comprend le sud du Valais et le nord du Val d'Aoste ; cette aire se continue à l'Est en Lombardie (cf. *AIS* c. 1683). La forme prévocalique correspondant à *i* est *y*.

La forme *dze* occupe les cinq aires hachurées de tirets verticaux : une aire se situe au nord-est du Lyonnais ; une aire s'étend de l'est du département de Saône-et-Loire jusqu'au canton de Vaud ; une aire comprend le sud de la Savoie et la bordure italienne correspondante ainsi que la majeure partie du Val d'Aoste ¹ ; une petite aire se trouve au sud-est du domaine (elle regroupe les points 75 et 83 de l'*ALJA*) ; une petite aire se situe au centre du domaine, dans le Bugey.

La forme *ze* occupe les trois aires hachurées de traits verticaux. L'aire la plus importante occupe la plus grande partie du département de l'Ain. Une autre aire regroupe le sud-est de la Haute-Savoie et une partie de la Savoie (elle comprend le point 34 de l'*ALJA* et Saxel ²).

La forme *zé* occupe les deux petites aires hachurées de traits horizontaux et verticaux : l'une de ces aires se situe au nord du département de la Loire, l'autre à l'ouest du département de l'Ain.

La forme *jé* occupe les trois aires hachurées de pointillés horizontaux. L'aire la plus importante couvre une grande partie du Lyonnais et déborde sur le nord du Dauphiné. Une petite aire se trouve à l'extrémité nord du département de la Loire. La troisième aire se trouve en Saône-et-Loire et

1. Ces formes ont été prises dans l'*ALF*. Il convient de noter que dans la même aire l'*AIS* mentionne quelques formes notées *gi* et *go*.

2. Cf. J. Dupraz, « Notes sur le patois de Saxel » dans *Revue de linguistique romane*, t. XVIII, p. 279. Saxel se situe au sud-est du point 34 de l'*ALJA*.

dans l'ouest du Jura. Les deux autres aires se rattachent à la grande aire française *jê*.

La forme *dê* occupe la vaste aire hachurée de traits horizontaux et située au centre du domaine francoprovençal.

La forme *mê* occupe une aire assez restreinte au sud de l'Isère (aire hachurée de signes $\wedge$).

La forme *a* occupe la petite aire située au sud du domaine et hachurée de traits obliques. Cette aire *a* fait partie d'une aire un peu plus grande puisque l'*ALF* fournit trois autres attestations de *a* : point 950 (sud de l'Isère), point 971 (nord des Hautes-Alpes), point 972 (Oulx en Italie).

La forme *o* occupe l'aire de forme allongée (hachures obliques) qui s'étend au sud-est du Lyonnais. *o* est la forme la plus fréquente dans cette aire. Les variantes *u* (points 35 et 36 de l'*ALLy*), *â* (point 57 de l'*ALLy*), *yê* (point 47 de l'*ALLy*) ont été regroupées dans cette aire pour ne pas surcharger la carte.

EXPLICATION DES FORMES.

Bien qu'elles soient différentes les unes des autres, la plupart des formes ont la même origine. C'est en effet à Ē(G)O que remontent les formes *yo*, *yê*, *i*, *dzê*, *zê*, *zê*, *jê*, *dê* qui recouvrent presque toute la carte.

Les formes *yo*, *yê* s'expliquent par la consonification en *y* du *i* < E en hiatus : $\text{EO} > \text{IO} > \text{yo} > \text{yê}$. Dans les formes *yê*, le *o* final s'est affaibli en *ê*.

Les formes *i* sont le résultat d'une diphtongue décroissante : $\text{EO} > \text{io} > \text{i}$. *i* s'est consonifié en *y* devant voyelle.

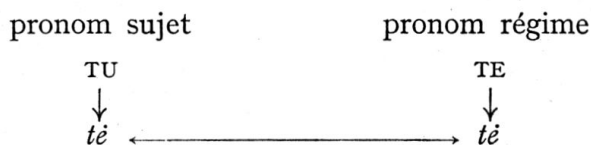
Les formes *dzê*, *zê*, *zê*, *jê* supposent la consonification en *y* du E en hiatus et le renforcement de celui-ci en $\text{d}^{\text{palatal}}$ ainsi que l'affaiblissement du *o* final : $\text{EO} > \text{d}^{\text{palatal}}\text{o} > \text{dzo} > \text{dzê}$... Dans les aires hachurées de tirets verticaux, *dzê* est resté intact. Les formes *zê*, *zê*, *jê* se caractérisent par une évolution de *dz* à peu près analogue à celle de *dz* issu de G initial devant A. L'interdentale z suppose un stade antérieur dz . On remarquera l'importance de l'aire *jê* qui couvre une grande partie du Lyonnais et le nord-ouest du Dauphiné. Cette infiltration de la forme française s'explique par le fait que la région située autour de l'axe Roanne-Grenoble qui constitue la limite entre le franco-provençal et l'occitan a été très perméable à la langue officielle ².

1. Cf. G. Straka, « Évolution phonétique du latin au français » dans *Travaux de linguistique et de littérature publiés par le centre de philologie et de littérature romanes de Strasbourg*, t. II, p. 71.

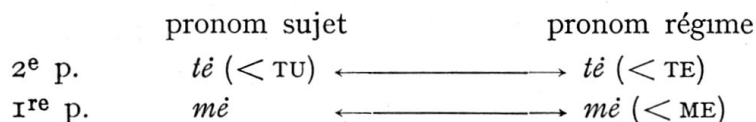
2. Cf. à ce sujet la communication présentée par Mgr Gardette au congrès de

La forme *dè* qui connaît une grande extension en francoprovençal¹ est probablement une évolution de *dze* par perte du deuxième élément de l'affriquée. Cette forme *dè* est récente. En effet on ne trouve pas de forme *de* dans les textes patois écrits au XVII^e siècle dans l'actuelle aire *dè* : dans le texte genevois *Cé qu'é lainô* (*chanson sur l'escalade de Genève en langage savoyard*) de 1602 (édition Burger de 1952), le pronom sujet est *ze* ; dans le texte de Chambéry *La plaisante pronostication faite par un astrologue de Chambéry avec la moquerie savoyarde* de 1603 (annotée et traduite par A. Constantin, Annecy, 1884), le pronom sujet est *ge* ; dans le texte lyonnais *La Bernarda-buyandiri* de 1658 (dans *Revue lyonnaise*, t. VIII, p. 474-509), le pronom sujet est *je*. Les formes *de* apparaissent seulement dans les textes écrits au XIX^e siècle. *de* est la seule forme utilisée dans les *Chansons choisies de Joseph Béard en patois de Rumilly* (avec traduction littérale par A. Constantin, Annecy, 1886) écrites au milieu du XIX^e siècle et dans la *Parabole de l'enfant prodigue* du début du XIX^e siècle en patois de Genève (*Mélanges sur les langues*, Paris, 1931, p. 540).

La forme *mè* est la forme atone issue du cas régime direct ME. L'emploi de la forme de pronom régime comme forme de pronom sujet s'explique probablement par analogie de la 2^e personne. En effet, à la 2^e personne, le pronom sujet TU et le pronom régime TE atones ont donné le même résultat *tè*, selon le schéma suivant :



En employant au cas-sujet la forme *mè* du cas-régime, le pronom de la première personne s'est créé une structure identique à celle du pronom de la deuxième personne :



Montpellier en 1970, « Rencontre de synonymes et pénétration du français dans les aires marginales », et publiée dans la *Revue de linguistique romane*, t. 34, p. 301 et carte n° 10, p. 303.

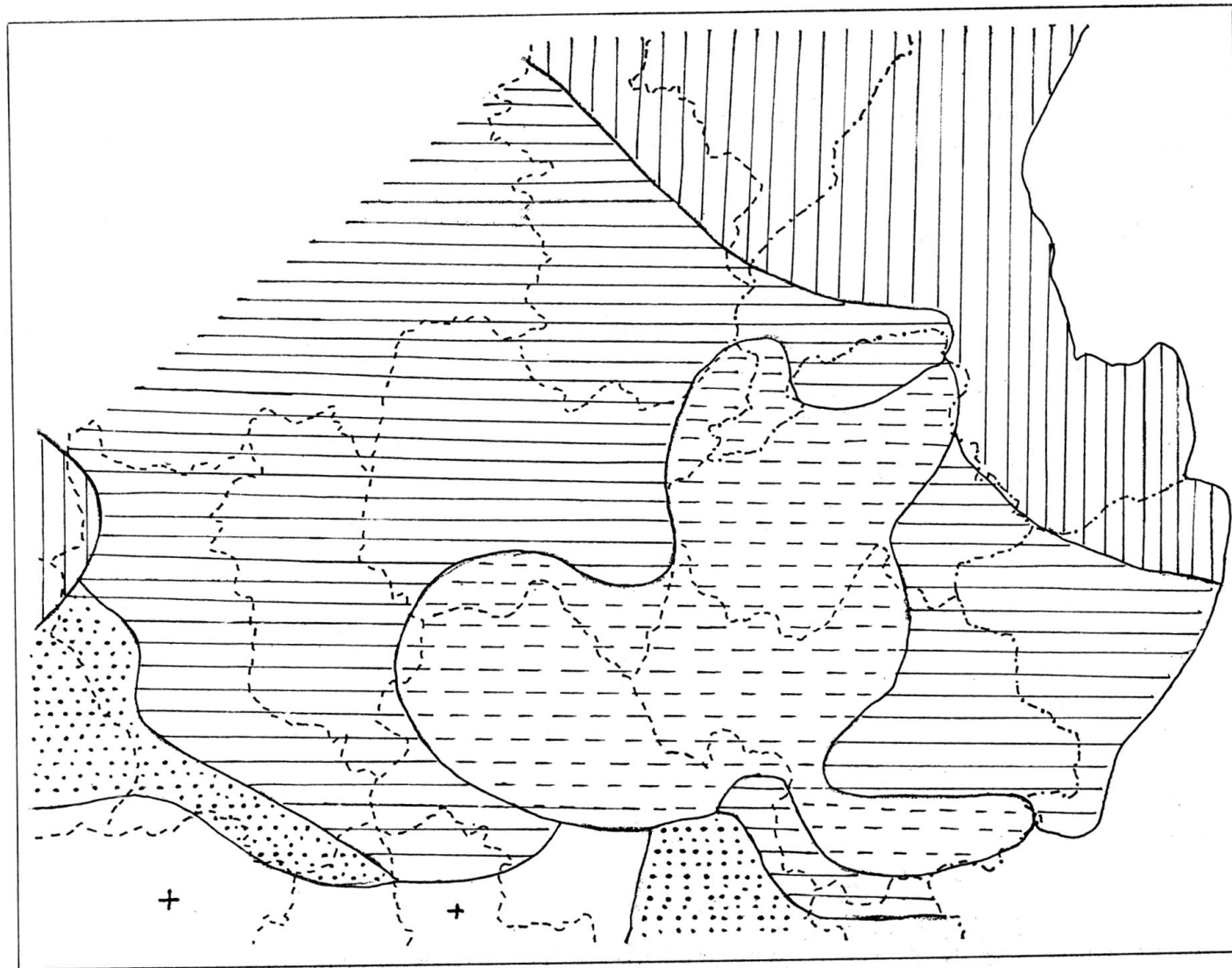
1. On trouve quelques formes *dè* en Wallonie (cf. ALF, c. 23 et surtout *Atlas linguistique de la Wallonie*, tome II *Aspects morphologiques* par Louis Remacle (enquête de Jean Haust), p. 54.

Les formes *a* et *o* sont des formes empruntées à la 3^e personne. *a* est employé soit comme pronom sujet masculin singulier, soit comme pronom sujet neutre, dans l'Isère et la Savoie. Les formes *o* employées au sud-ouest du Lyonnais servent souvent dans cette aire de pronom sujet à plusieurs personnes ou même à l'ensemble de celles-ci (cf. *ALLy* c. 1215 à 1220).

L'emploi des formes *mè* et *a* et *o* comme formes de pronom sujet à la première personne du singulier est un peu déroutant puisque aucune de ces formes n'est étymologique. L'emploi de telles formes ne peut se comprendre qu'en tenant compte de la situation des aires où ces formes sont employées. Ces aires constituent la limite entre le Nord (langue d'oïl et majeure partie du francoprovençal) où le pronom sujet est toujours exprimé et le Sud (occitan) où le pronom sujet est toujours omis. Entre le Nord et le Sud s'est créée une aire intermédiaire où, à une époque probablement récente, on a éprouvé le besoin de faire comme le voisin du Nord, c'est-à-dire d'exprimer le pronom sujet qui auparavant devait être omis. Comme EGO n'avait pas laissé de trace, on s'est servi de formes déjà existantes. Dans l'aire *mè*, on a pris la forme du pronom régime de la première personne. Dans les aires *a* et *o*, on a utilisé la forme du pronom sujet de la 3^e personne qui est devenue ainsi un simple morphème ¹ placé devant le verbe.

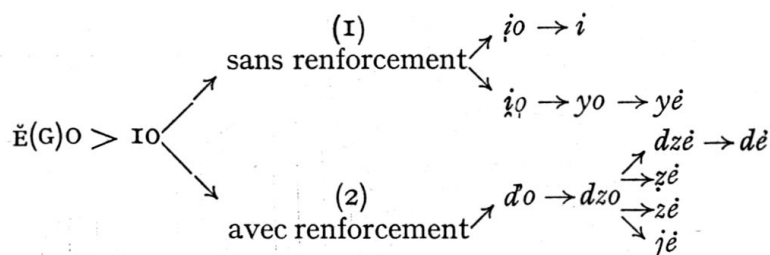
La grande variété des formes semble être la caractéristique principale du pronom sujet de la première personne du singulier employé en francoprovençal. Elle repose pour une part sur la situation particulière du sud du francoprovençal placé entre la langue d'oïl et l'ensemble du francoprovençal qui ont généralisé l'emploi du pronom sujet : cette situation a permis l'établissement d'une zone frontière où se sont créées des formes aberrantes. Elle a pour cause principale la diversité phonétique du francoprovençal qui a conduit EGO à des évolutions différentes. Cependant dans les dérivés de EGO, il est possible d'opérer des regroupements. Les formes *dzè*, *zè*, *zè*, *jè*, *dè* qui occupent la majeure partie du domaine partent d'un même tronc commun *dzo* qui suppose le renforcement en *d* du *y* initial. Les formes *yo*, *yè*, *i* qui sont employées principalement dans le Nord-Est ne supposent pas un tel renforcement. Le schéma des évolutions peut être représenté ainsi :

1. Cf. Meyer-Lübke *Grammaire des langues romanes*, t. II, p. 112 : « Dans mainte région, aux première et troisième personnes du singulier, *a* est devenu un préfixe verbal presque dépourvu de sens à côté de la forme tonique du pronom ».



CARTE N° 2.

Aire hachurée horizontalement : formes issues de E(G)o par renforcement du *y* initial.
 Aires hachurées verticalement : formes issues de E(G)o sans renforcement du *y* initial.
 Aires marquées par des points : formes aberrantes.



La carte n° 2 regroupe les formes issues par la branche 1 du schéma (hachures verticales) et les formes issues par les branches 2 (hachures horizontales). Sur cette carte on constate que les formes dominantes en franco-provençal sont les formes de l'aire hachurée horizontalement qui remontent au tronc commun *dzo* où l'affriquée a été produite par un renforcement en *d* du *y* initial. La situation de l'aire *dē* (hachures horizontales discontinues) placée entre les aires *dzē*, *zē*, *jē* (issues de *dzo*) semble apporter une confirmation à l'hypothèse émise plus haut selon laquelle *dē* est une évolution (récente) de *dzē* par perte du deuxième élément de l'affriquée. Ainsi dans la diversité des formes actuelles, il est tout de même possible de percevoir une certaine unité du francoprovençal pour la formation du pronom personnel sujet de la première personne du singulier.

J. B. MARTIN.